Le 29 septembre 2015

UPRIGAZ's answer to consultation on an EU strategy for liquefied natural gas and gas storage *

L'UPRIGAZ s'interroge sur la philosophie qui sous tend la démarche de la Commission visant à élaborer une stratégie spécifique au gaz naturel liquéfié (GNL) et au stockage de gaz sans s'interroger sur la politique gazière que l'Europe souhaiterait éventuellement promouvoir.

La construction du grand marché intérieur européen du gaz avait en particulier pour objectif, en rendant ce marché liquide et attractif, de développer des initiatives d'approvisionnement tant par canalisations que sous forme de GNL et d'assurer tout à la fois la sécurité d'approvisionnement et la compétitivité par une diversification croissante des sources d'approvisionnements et du nombre des fournisseurs. Ce schéma devait se substituer à l'organisation des marchés qui avait prévalu avant les premières directives de libéralisation et dans laquelle les divers marchés nationaux étaient approvisionnés par des ressources de long terme attachées à des contrats « take or pay ». Avant le mouvement de libéralisation, l'origine du gaz consommé dans chaque pays membre était donc clairement identifiée. Les Etats avaient ainsi la maîtrise de leur politique de diversification des ressources énergétiques, à moindre coût car le système des prix « net back » conduisait à faire supporter par les producteurs les coûts de transport sur longue distance.

Il apparaît aujourd'hui que certains Etats membres restent largement dépendants, pour leur approvisionnement en gaz, d'une seule source. Cette situation inquiète la Commission qui semble vouloir introduire un certain nombre de mesures concernant plus particulièrement le GNL et le stockage de gaz pour faire face à un éventuel risque de rupture d'approvisionnement dans certaines régions de l'Union.

L'UPRIGAZ comprend le souci de la Commission européenne. Toutefois, les moyens envisagés ne doivent pas remettre en cause les règles de fonctionnement du marché intérieur du gaz naturel et faire abstraction de l'émergence d'un marché mondial du gaz et notamment du GNL.

*La société TIGF, membre de l'UPRIGAZ, ne s'associe pas à cette réponse

Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz
Adresse postale : Tour Coupole – 2 place Jean Millier – 92078 Paris La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 47 44 62 22 / Fax : +33 (0)1 47 44 47 88 / email : uprigaz@uprigaz.com
www.uprigaz.com
SIREN : 429 801 665

L'UPRIGAZ est totalement en phase avec le Règlement 994/2010 du 20 octobre 2010 qui impose des standards minimum de sécurité d'approvisionnement à l'ensemble des Etats membres (dont une obligation de diversification au titre du critère N-1) et privilégie les instruments de marché pour assurer la sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne. Elle considère en particulier que les interventions de la puissance publique, communautaire ou nationale, dans les relations contractuelles entre acheteurs et vendeurs de gaz sont potentiellement dangereuses. En effet, elles pourraient conduire les producteurs non européens à privilégier les marchés extra communautaires, surtout lorsque ces producteurs ont le choix de leurs débouchés grâce au GNL. La situation est quelque peu différente avec les fournisseurs qui sont reliés par canalisations avec les zones de consommation et qui peuvent plus difficilement procéder à des arbitrages entre l'Europe et le reste du monde. C'est typiquement le cas de la Russie qui ne dispose que de capacités limitées pour écouler sa production sous forme de GNL.

L'UPRIGAZ est soucieuse de la compétitivité du gaz naturel en Europe par rapport aux autres énergies. Dans cet esprit, et alors même que les Européens ont consenti au cours des dernières années d'importantes dépenses dans les infrastructures (terminaux GNL, réseaux de transport et stockages) qui sont répercutées dans les coûts supportés par les consommateurs, il convient d'être prudent quant à ajouter de nouvelles infrastructures pour satisfaire des besoins de sécurité. Cette prudence est d'autant plus justifiée que les projections de demande de gaz dans l'Europe des 28 (Cf. p 13 du document) font état d'une baisse de près de 30 % de la consommation d'ici à 2035.

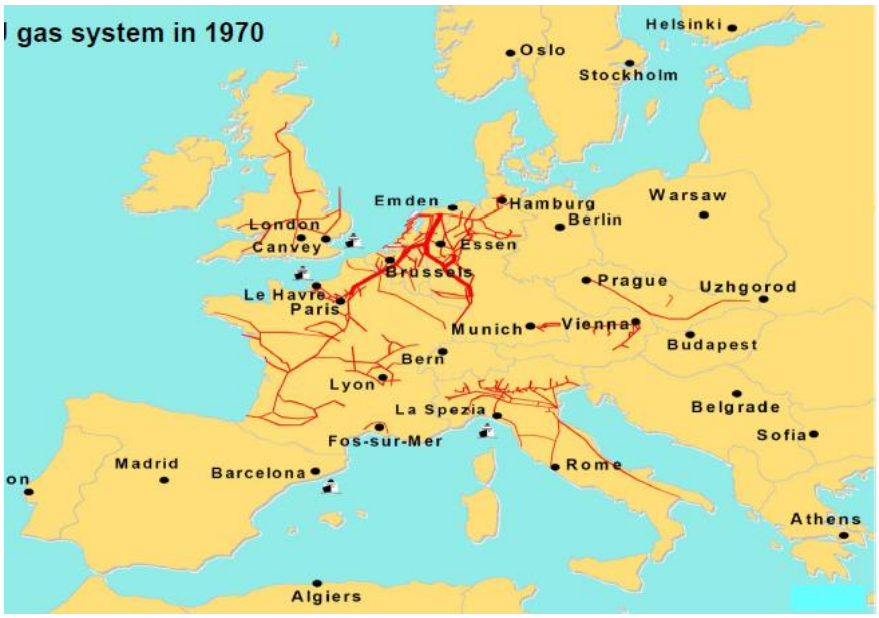

Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz
Adresse postale : Tour Coupole – 2 place Jean Millier – 92078 Paris La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 47 44 62 22 / Fax : +33 (0)1 47 44 47 88 / email : uprigaz@uprigaz.com
www.uprigaz.com
SIREN : 429 801 665

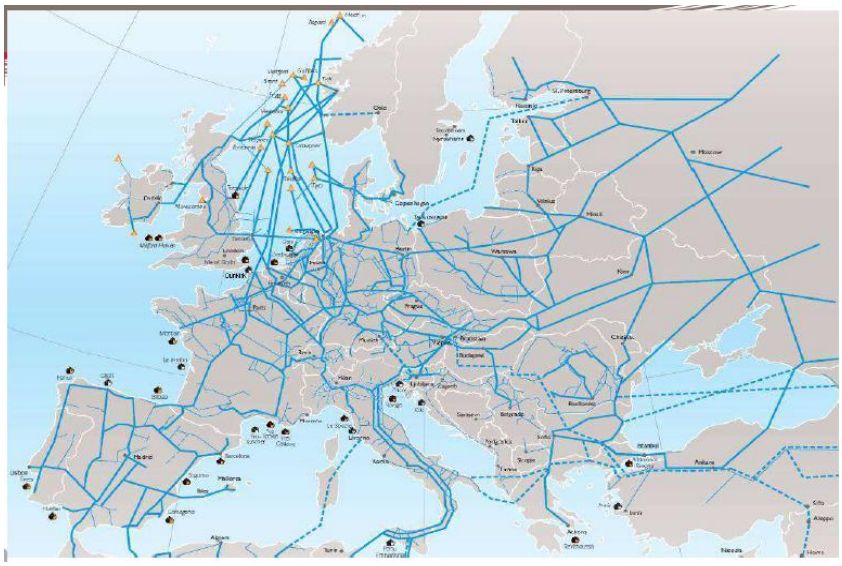

Par ailleurs, l'Union européenne ne peut pas ignorer les perspectives du marché mondial du gaz naturel, et notamment du GNL, au cours des prochaines années. De nouvelles ressources abondantes sont attendues en provenance notamment des Etats-Unis, d'Australie, d'Afrique de l'est, de la zone Caspienne et de l'Iran qui revient sur le marché mondial. Dans ce contexte, on peut s'attendre à ce que le marché soit dominé par les acheteurs, avec une pression à la baisse sur les prix. Cette nouvelle donne devrait conduire les fournisseurs traditionnels de l'Europe à perdre une partie de leur pouvoir de marché.

A – GNL

Question 1 : Do you agree with the assessment for the above regions in terms of infrastructure development challenges and needs to allow potential access for all Member States, in particular the most vulnerable ones, to LNG supplies either directly or through neighbouring countries ?
Do you have any analysis or view on what an optimal level/share of LNG in a region or Member State would be from a diversification / security of supply perspective ?
Please answer by Member state / region

Il est extrêmement difficile de répondre à cette question, alors même que l'Union européenne n'a fixé aucune norme en matière d'origine des approvisionnements (cette prérogative étant laissée aux Etats membres) et n'a arrêté aucun critère définissant ce qu'elle considère être une crise d'approvisionnement. La réponse à cette question dépend très directement du quantum et de la durée de la rupture d'approvisionnement que l'on envisage de couvrir, ainsi que de la clientèle que l'on veut continuer d'approvisionner en période de crise.

Par ailleurs, l'UPRIGAZ ne pense pas que, sur un marché intérieur sans frontière comme celui que s'attache à construire l'Union européenne, il puisse être envisagé de fixer au niveau national ou à un échelon régional, un niveau normatif d'approvisionnement en GNL.

Question 2 : Do you have any analysis (cost/benefit) that helps identify the most cost-efficient options for demand reduction or infrastructure development and use, either through better interconnections to existing LNG terminals and/or new LNG infrastructure for the most vulnerable Member States ?
What, in your view, are reasons, circumstances to (dis)favour new LNG investments in new locations as opposed to pipeline investments to connect existing LNG terminals to those new markets ?

L'UPRIGAZ rappelle que la construction d'un terminal de regazéification de 15 Gm3/an peut être évaluée autour du milliard d'euros et que la construction d'un kilomètre de canalisation de grand transport coûte en moyenne 2 millions d'euros. Dans ces conditions, il apparaît clairement qu'un maillage suffisant en terminaux de GNL sur les façades maritimes de l'Europe peut s'avérer bien moins coûteux qu'un développement massif du cœur de réseau.

Par ailleurs, les évolutions technologiques autorisent aujourd'hui la mise en œuvre de terminaux flottants et permettent le transbordement de cargaisons de GNL. Ces évolutions réduisent les coûts et peuvent se substituer à de coûteux renforcements de réseaux. La carte des terminaux européens ne fait pas apparaître de nouveaux besoins sur les façades atlantique et méditerranéenne. En revanche, il y a probablement un déficit sur les façades baltique et adriatique. L'ENTSOG pourrait valablement utiliser le modèle du réseau européen dont elle dispose pour affiner cette analyse.

Question 3 : Do you think, in addition to the already existing TEN-E Regulation, any further EU action is needed in this regard? Do you think the use of LNG gas and existing LNG infrastructure could be improved e.g. by better storage possibilities, better network cooperation of TSOs or other measures ? Please give examples

L'UPRIGAZ pense que les règles existantes n'ont pas besoin d'être complétées et complexifiées. Les acteurs sont au contraire soucieux d'une stabilité régulatoire. Les gestionnaires d'infrastructures coopèrent naturellement pour optimiser les outils dont ils disposent et offrir des produits diversifiés répondant à la demande. Cette coopération est d'ailleurs encouragée par les régulateurs nationaux qui s'adaptent aux circonstances et encadrent les initiatives des opérateurs.

Question 4 : What in your view explains the low use rates in some regions ?
Given uncertainties over future gas demand, how would you assess the risk of stranded assets and lock-in effects (and the risk of diverting investments from low carbon technologies such as renewables and delaying a true change in energy systems) and weigh those against risks to gas security and resilience? What options exist in your view to reduce and/or address the risk of stranded assets ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer le faible taux d'utilisation des terminaux européens en général, et dans certains pays en particulier :

- Certains terminaux ont bénéficié de fortes subventions communautaires qui ont pu fausser la rationalité économique qui a présidé à leur décision de lancement,
- Certains terminaux ont été construits à l'initiative de producteurs. Ils sont possédés par ces producteurs qui les considèrent comme des outils d'arbitrage dans une stratégie d'optimisation de leurs débouchés. Il n'est donc pas illogique que, lorsque la demande asiatique est forte avec des prix plus élevés qu'en Europe, ce qui a été le cas entre 2008 et 2015, ces terminaux européens soient peu utilisés
- Une troisième raison tient au différentiel de prix entre le GNL et le gaz tuyau qui a conduit les acheteurs européens à maximiser leurs enlèvements de gaz tuyau, et notamment de gaz russe, et donc à peu utiliser les ressources GNL.
  En conséquence, il n'est pas illogique que le taux moyen d'utilisation des terminaux GNL soit fluctuant en fonction de la conjoncture. On observera qu'à l'heure actuelle, la capacité mondiale de gazéification représente plus de deux fois la capacité mondiale de liquéfaction. Les surcapacités apparentes apportent aux Européens une garantie de sécurité d'approvisionnement d'autant plus forte que le volume de GNL disponible sur le marché mondial devrait augmenter significativement dans les prochaines années. En outre, on constate un rééquilibrage des flux de GNL de l'Asie vers l'Europe.

Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz
Adresse postale : Tour Coupole – 2 place Jean Millier – 92078 Paris La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 47 44 62 22 / Fax : +33 (0)1 47 44 47 88 / email : uprigaz@uprigaz.com
www.uprigaz.com
SIREN : 429 801 665

Question 5 : The Energy Union commits the EU to meeting ambitious targets on greenhouse gas emissions, renewable energy and energy efficiency, and also to reducing its dependency on imported fossil fuels and hence exposure to price spikes.
Moderating energy demand and fuel-switching to low carbon sources such as renewables, particularly in the heating and cooling sector, can be highly cost-effective solutions to such challenges, and ones that Member States will wish to consider carefully alongside decisions on LNG infrastructure. In this context, do you have any evidence on the most cost-efficient balance between these different options in different areas, including over the long term (i.e. up to 2050) ?

Les hypothèses qui sous tendent les objectifs de montée en régime des énergies renouvelables (ENR) dans l'Union européenne ne prennent pas en compte les bouleversements structurels résultant de la rapide montée en puissance des hydrocarbures non conventionnels, avec pour conséquence, la place que vont prendre les Etats-Unis sur le marché mondial du GNL, et la baisse durable des prix du gaz.

Cette perspective pourrait conduire à atteindre facilement l'objectif de réduction des émissions de GES en limitant le recours aux ENR les plus coûteuses et par la substitution du gaz naturel au charbon dans la génération électrique.

Dans ce contexte, les infrastructures gazières européennes retrouveraient un taux d'utilisation plus important. Le marché européen serait plus attractif pour les fournisseurs ce qui renforcerait la diversification des approvisionnements de l'Europe et donc sa sécurité énergétique..

Question 6: What in your view are the most critical regulatory barriers by Member State to the optimal use of and access to LNG, and what policy options do you see to overcome those barriers ? Have you encountered or are you aware of any problems in accessing existing LNG terminal infrastructure, either because of regulatory provisions or as a result of company behavior ?
Please describe in detail.

L'UPRIGAZ qui regroupe un certain nombre de fournisseurs européens observe que l'accès aux terminaux GNL ne pose pas de problème. La faible utilisation de ces terminaux n'est liée ni à des contraintes régulatoires, ni à des contraintes opérationnelles, ni à des tarifs excessifs. Elle est seulement la conséquence de conditions de marché qui, au cours des dernières années, ont conduit les fournisseurs à arbitrer en faveur de ressources tuyaux. On observe d'ailleurs que les acteurs disposant de réservations de capacités long terme dans les terminaux ne les ont pas davantage utilisés - bien qu'ils en supportent le coût - que les utilisateurs spot.

Question 7 : What do you think are the most critical commercial, including territorial restrictions and financial barriers at national and regional level to the optimal use and access to LNG ?

L'UPRIGAZ n'a pas connaissance de comportements de la part des gestionnaires des terminaux GNL qui auraient pour objet de restreindre l'accès de tiers à leurs installations. Pour les terminaux régulés, les autorités de régulation s'assurent du libre accès et ont souvent imposé de réserver une capacité disponible pour les shippers court terme, alors même que le coût du terminal est entièrement supporté par les shippers ayant réservé des capacités long terme.
La multiplicité des terminaux GNL constitue un facteur de concurrence de nature à décourager toute pratique restrictive.

La décision de construire la plupart des terminaux méthaniers en Europe n'a été prise qu'après la souscription de réservations de capacités long terme sur une base "take or pay" par certains shippers. Il serait dangereux de prendre des dispositions qui aboutiraient à privilégier les shippers court terme par rapport aux shippers qui ont pris des engagements long terme afin d'augmenter le taux d'utilisation des terminaux. De telles mesures seraient à la fois discriminatoires, inefficaces et dangereuses. En effet, les

Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz
Adresse postale : Tour Coupole – 2 place Jean Millier – 92078 Paris La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 47 44 62 22 / Fax : +33 (0)1 47 44 47 88 / email : uprigaz@uprigaz.com
www.uprigaz.com
SIREN : 429 801 665

shippers long terme sont en général les mieux placés pour importer des cargaisons disponibles sur le marché mondial car le coût marginal d'accès au terminal est pour eux quasiment nul du fait de leurs engagements take or pay. Par ailleurs, les règles de transparence imposées aux opérateurs de terminaux permettent facilement à tout shipper de disposer des informations facilitant l'accès aux terminaux. Enfin, remettre en cause les droits des shippers long terme serait de nature à décourager les investissements nouveaux dans les infrastructures.

Question 8 : More specifically, do you consider that ongoing EU policy initiatives and/or existing legislation can adequately tackle the outstanding issues, or there is more the EU should do ?

Comme cela est souligné très justement au paragraphe 3.1, le développement des infrastructures est pénalisé par l'empilement de réglementations de plus en plus contraignantes qui allongent les délais, renchérissent les coûts et dans certains cas conduisent à renoncer à des projets d'infrastructures.

Question 9 : How do you see worldwide LNG markets evolving over the next decade and what effects do you expect this to have on EU gas markets ?
Do you expect a shift away from oil-indexed LNG contracts, and if so under what conditions ?

Comme cela a déjà été souligné, le marché mondial du GNL entre dans une nouvelle phase qui va se caractériser par une abondance de l'offre émanant principalement des États-Unis et d'Australie. Selon certains experts, les capacités mondiales de liquéfaction vont passer de 284 millions de tonnes en 2014 à plus de 430 à l'horizon 2020, et près de 80 % des capacités incrémentales viendront des États-Unis et d'Australie. Ce développement s'accompagnera d'une forte croissance du marché spot, d'une convergence entre les prix asiatiques et les prix européens due à un ralentissement de la demande asiatique. Dans ces conditions, les experts s'accordent à considérer le marché européen comme un débouché naturel du GNL, notamment américain. Cette situation devrait avoir pour effet de faire baisser les prix du gaz, avec probablement un découplage entre les prix du gaz et du pétrole, y compris pour les contrats take or pay long terme de gaz naturel par canalisation.

Ces nouvelles perspectives devraient conduire l'Union européenne à privilégier le gaz naturel qui devient une énergie à faible coût. La problématique qui sous tend la transition énergétique en Europe devrait en être profondément modifiée et conduire à l'élimination complète et rapide du charbon dans la production électrique. Par ailleurs, ces nouvelles perspectives réduisent considérablement les risques géopolitiques sur l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne.

Question 10 : What problems if any do you see with the functioning of the international LNG market, particularly at times of stress ?
Are there specific actions the EU should take, in dialogue with our international partners, including in trade negotiations, to improve its functioning and/or to make the EU market more attractive as a destination for LNG ?
Could voluntary demand aggregation be helpful in some way?

Comme indiqué précédemment, le basculement attendu du marché du GNL qui était traditionnellement un marché de vendeur et qui devient rapidement un marché d'acheteur rend peu opportune voire dangereuse toute initiative des autorités communautaires visant à s'immiscer dans les relations commerciales des acteurs européens avec les producteurs. En effet, de telles démarches n'aboutiraient qu'à consentir des garanties et des avantages aux producteurs sans aucune véritable contrepartie industrielle ou commerciale. Le marché mondial du GNL tend à se rapprocher dans son fonctionnement du marché pétrolier international. Dans ces conditions, il n'existe pas davantage de raisons pour les pouvoirs publics d'intervenir sur le marché du gaz alors qu'ils s'abstiennent de le faire sur le marché du pétrole.

Pour les mêmes raisons, il serait dangereux de vouloir agréger la demande gazière européenne face aux producteurs. Une telle agrégation irait à l'encontre des règles de concurrence qui sous tendent le fonctionnement du marché intérieur du gaz naturel en Europe, et pourrait de surcroît inciter les producteurs de GNL à constituer un cartel des fournisseurs.

Question 11: What technological developments do you anticipate over the medium term in the field of LNG and how do you see the market for LNG in transport developing ?
Is there a need for additional EU action in this area to reduce barriers to uptake, for example on technology or standards, including for quality and safety ?

La Commission met à juste titre en exergue les évolutions technologiques notamment dans les installations de regazéification ou de stockage flottantes. Il n'en demeure pas moins que, malgré le progrès technologique et les baisses de coût, le niveau des prix pourrait conduire à abandonner ou à reporter de nouveaux projets de liquéfaction dont la décision de lancement n'a pas encore été prise (Afrique de l'Est par exemple...) cela ne concerne pas les projets de l'Australie et des États-Unis qui sont déjà lancés.
Concernant l'utilisation du GNL dans le transport maritime, l'UPRIGAZ estime que le développement du GNL dépendra de sa compétitivité par rapport au fioul traditionnel mais également de la disponibilité du GNL dans tous les ports du monde et pas uniquement en Europe. En effet, les navires utilisés en Europe sont fréquemment revendus sur le marché de l'occasion dans d'autres zones géographiques. Elle dépendra également de la réglementation environnementale adoptée en Europe et ailleurs dans le monde. L'UPRIGAZ appelle de ses vœux un effort de l'Union Européenne pour une harmonisation de ces réglementations au niveau mondial.
Concernant l'utilisation du GNL dans les transports routiers, l'UPRIGAZ observe que son développement est largement conditionné à la densité du maillage de stations service GNL partout en Europe et pas seulement sur les grands couloirs de circulation.

Question 12 : Do you think there are any sustainability issues specific to LNG that should be explored as part of this strategy ?
What would be the environmental costs and benefits of alternative solutions to LNG ?
Please provide evidence in support your views.

Le gaz naturel reste l'énergie fossile la moins émettrice de CO2. En outre, l'abondance des ressources et la complémentarité du gaz et des ENR, par nature intermittentes, en font une énergie structurante du bilan énergétique européen à long terme. La transition énergétique vers une économie faiblement émettrice en carbone ne peut aboutir sans l'apport du gaz naturel.

Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz
Adresse postale : Tour Coupole – 2 place Jean Millier – 92078 Paris La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 47 44 62 22 / Fax : +33 (0)1 47 44 47 88 / email : uprigaz@uprigaz.com
www.uprigaz.com
SIREN : 429 801 665

B – Stockage du gaz

Question 13: What opportunities or challenges do the supply projections for different sources, in particular LNG and pipeline gas and low carbon indigenous sources, present for the use of gas storage / for gas storage operators ?

L'UPRIGAZ rappelle que le stockage de gaz naturel assure deux fonctions :
- la sécurité systémique en cas de rupture d'approvisionnement,
- la modulation saisonnière en volume et en pointe

Le stockage n'est pas le seul outil dont disposent les fournisseurs pour garantir la continuité de fourniture de leurs clients. A côté du stockage, les fournisseurs disposent d'autres instruments de modulation :
- la flexibilité de leurs contrats d'approvisionnement,
- la possibilité de recourir à du GNL spot,
- l'interruptibilité d'une partie de leur clientèle.

Le développement des places de marché et des interconnexions permet désormais de mutualiser l'ensemble de ces moyens qui entrent en concurrence avec l'offre de stockage.

La dépendance croissante de l'Union européenne vis-à-vis du gaz importé conduit certains à vouloir imposer de nouvelles obligations de stockage pour faire face à une éventuelle rupture d'approvisionnement. On observera que le développement et la diversification géographique des ressources disponibles en GNL, comme exposé précédemment, et l'absence de cartellisation de l'offre réduisent le risque de rupture d'approvisionnement et par là même réduisent l'intérêt des stocks stratégiques

Question 14: Are, in your view, current market and regulatory conditions adequate to ensure that storages can fully play their role in addressing supply disruptions or other unforeseen events (e.g. extreme cold spells) ?

L'UPRIGAZ s'interroge sur le rôle que la Commission entend faire jouer aux stockages au titre de la sécurité d'approvisionnement. On observera que l'absence d'orientation au niveau communautaire conduit chaque État membre à prendre des dispositions spécifiques en matière de stockage, parfois sous la forme d'obligations importantes de stockage imposées aux fournisseurs.

Question 15: As an alternative to mandatory reserves, how could market based instruments ensure adequate minimum reserves ?

Le stockage ne constitue pas aujourd'hui la seule réponse à une éventuelle crise systémique. L'UPRIGAZ estime que la mobilisation des instruments de marché permet d'ajuster l'offre disponible à la demande. A cet égard, le marché européen de 300 milliards de m3/an ne représentant qu'environ 10 % du marché mondial, l'arrêt de la principale source deviendra de plus en plus facile à compenser par d'autres sources, notamment grâce au GNL.

Le marché doit permettre d'ajuster à tout moment l'offre à la demande.

L'UPRIGAZ considère que le stockage n'étant qu'un outil parmi d'autres, les autorités publiques doivent s'assurer que la continuité de fourniture en gaz dans l'ensemble de l'Union est suffisamment garantie. Cela implique une analyse région par région prenant en compte l'ensemble des moyens de flexibilité et

Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz
Adresse postale : Tour Coupole – 2 place Jean Millier – 92078 Paris La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 47 44 62 22 / Fax : +33 (0)1 47 44 47 88 / email : uprigaz@uprigaz.com
www.uprigaz.com
SIREN : 429 801 665

de mutualisation des risques. Il nous apparaît que l'ENTSOG qui a déjà réalisé les stress tests à l'occasion de la crise ukrainienne est la mieux à même de conduire ce type d'analyses.

Question 16: Do you have any analysis or view on what an optimal level/share of storage in a Member State or region would be?
What kind of initiatives, if any, do you consider necessary in terms of infrastructure development in relation to storage?

L'UPRIGAZ rappelle qu'il existe quatre types de stockage :
- les stockages en GNL qui sont les plus chers et auxquels n'ont recours que les pays qui ne disposent d'aucun autre type de stockages
- les stockages en nappe aquifère qui sont adaptés au stockage de volumes importants de gaz et qui offrent les coûts les plus faibles. En revanche ce type d'installations est de plus en plus difficile à développer du fait de contraintes environnementales
- les stockages en cavité saline qui offrent des capacités faibles mais permettent des émissions de pointe élevées (peak shaving) en complément des stockages en aquifère
- les stockages en gisements déplétés qui peuvent offrir des volumes importants

Il est impossible de définir a priori un niveau de stock optimal au niveau de l'Union ou par région. Comme nous l'avons déjà exposé, le besoin de stockage dépend du risque que l'on souhaite couvrir, du niveau de la consommation des clients que l'on souhaite protéger, des instruments de modulation que l'on peut mobiliser, et des infrastructures comme les terminaux GNL ou les interconnexions dont on dispose pour acheminer le gaz vers les zones de consommation. Considérer le stockage indépendamment des autres instruments de modulation n'est pas pertinent.

Question 17 : Do you think, in addition to the existing TEN-E Regulation, any further EU action is needed in this regard ?

L'UPRIGAZ considère qu'il n'est pas nécessaire de compléter les réglementations existantes, sauf éventuellement à confirmer le rôle que l'ENTSOG pourrait jouer afin d'identifier les actions à mener.

Question 18 : Given uncertainties over future gas demand, how would you assess the risk of stranded assets (and hence unnecessary costs), lock-in effects, the risk of diverting investments from low carbon technologies such as renewables, delaying a transition in energy systems and how would you and weigh those against risks to gas security and resilience ?
What options exist in your view to reduce the risk of stranded assets?

L'UPRIGAZ estime que les projections de demande figurant en page 13 du document de consultation et qui prévoient une baisse de 30 % de la demande de gaz entre 2015 et 2035 doivent être reconsidérées dans le nouveau contexte mondial d'une offre abondante et peu coûteuse de gaz et de GNL. Dans ce nouveau contexte, le gaz devient un complément naturel à la croissance des ENR et un facteur de compétitivité de l'économie européenne.
Si l'on devait effectivement s'orienter vers une baisse significative de la demande de gaz, la construction d'infrastructures additionnelles ne présenterait guère de justification et son financement serait très difficile.

Question 19 : What do you think are the most critical regulatory barriers to the optimal use of storage in a regional setting ?

L'Union européenne s'est attachée à harmoniser les règles de fonctionnement des réseaux de transport en Europe en mettant progressivement en place des codes de réseau. Cette harmonisation concerne

l'accès au réseau, le traitement des congestions, les règles d'équilibrage, l'attribution des capacités, les tarifs d'accès, etc. D'ores et déjà s'amorce une nouvelle étape concernant le bon fonctionnement des marchés de détail.

On observe en revanche que les stockages en Europe continuent à obéir à des règles extrêmement différentes de pays à pays. Le stockage peut en effet être soit régulé, soit négocié. Les gouvernements imposent parfois des obligations, et dans ce cas ces obligations obéissent à des règles nationales très diverses.
Dans la perspective de l'achèvement de la construction du marché intérieur du gaz naturel, l'UPRIGAZ estime souhaitable qu'un processus d'harmonisation de même nature que celui qui a prévalu pour les réseaux de transport soit engagé pour les stockages.

Question 20: Do you think ongoing initiatives and existing legislation can tackle the remaining outstanding issues or is there more the EU could do ?
Do initiatives need to include additional issues further to the ones described here ?

Cf. réponse à la question 19 ci-dessus.

Question 21 : Do you consider EU-level rules necessary to define specific tariff regimes for storage only or should such assessment be made rather on a national level in view of available measures able to meet the objective of secure gas supply ?

L'UPRIGAZ considère que le stockage, surtout si l'Union européenne veut en faire un instrument privilégié en matière de sécurité d'approvisionnement, devrait été régulé et les règles portant sur d'éventuelles obligations devraient être harmonisées.

Question 22 : Have you ever encountered, or are you aware of, difficulties in accessing storage facilities ?
Has this concerned off-site or on-site storage facilities? Please describe the nature of the difficulties in detail.

L'UPRIGAZ n'a pas connaissance de telles difficultés d'accès.

Question 23 : Have you ever encountered, or are you aware of, difficulties related to feeding LNG gas from the storage site back into the gas network ?
If so please describe the nature of these difficulties (regulatory provisions, company behaviour, technical problems) in detail.

L'UPRIGAZ n'a pas connaissance de telles difficultés.